CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127536** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2000

Raison sociale : LES CHARPENTIERS DU GARLABAN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/02/2025

Capital : 8 000

1083 ROUTE DE SAINT PONS
13420 GEMENOS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2000B02232

Siret : 433 152 121 00029

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2 4074100

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 113088544 U 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 113088544 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 09 64 35 77 23 **Fax :**

Portable : 06 20 48 88 80

Responsabilité légale :
ENJALRIC ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...
/ AVEZARD JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.lescharpentiersdugarlaban.fr

E-mail : contact@lescharpentiersdugarlaban.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 963 469 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	07/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/02/2026 10:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127536** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE **10/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/02/2025
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2000B02232

Siret : **433 152 121** **00029**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 2 4074100

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 113088544 U 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 113088544 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS DU GARLABAN**

1083 ROUTE DE SAINT PONS
13420 GEMENOS

Téléphone : 09 64 35 77 23 **Fax :**
Portable : 06 20 48 88 80

Site Internet : http://www.lescharpentiersdugarlaban.fr
E-mail : contact@lescharpentiersdugarlaban.fr

Responsabilité légale :
ENJALRIC ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT... / AVEZARD JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/01/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/05/2021
o Isolation des combles perdus	20/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/02/2026 10:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.